

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION
En formation plénière
Séance du 10 JUILLET 2018**

Etaient présents :

Marianne COJANNOT-LE BLANC	Directrice
Oliver KYBURZ	Directeur adjoint
Mascia REATO	Adjointe à la Responsable administrative- Responsable de la scolarité
Céline DEL FRANCO	Secrétaire de direction

MEMBRES ELUS	
Enseignants collège A	Enseignants collège B
Sylvie APRILE	Fabrice BONDUX
Carole BRUGEILLES	Laurence CROQ
Franck COLLARD	Olivier KYBURZ
Philippe JOCKEY	Fabienne LLENSE
Olivier RATOUIS	
Personnel BIATSS	
Layla BOUDOURE	Jérémie GUEDJ
Anne Laure CERMAK	
Francien LEDENOU	
Membres invités	
Pascale BALLET	Brigitte BOISSAVIT-CAMUS à Philippe JOCKEY
Marie Anne GERMAINE	Véronique BOUCHERAT à Philippe JOCKEY
Despina LIOLIOS	Alice BRAUN à Fabrice BONDUX
Laure MACHU	Emmanuel DE VIENNE à
Pascale PHILIFERT	Christel MULLER à Laurence CROQ
Nicolas PREVOT	Mustapha SOULA à Layla BOUDOURE
Catherine VINCENT	
Marie Joséphine WERLINGS	

Marianne COJANNOT-LE BLANC ouvre la séance à 13h30 et fait un premier point d'information :

- Le congé maladie d'Emmanuelle CAVA est prolongé de 15 jours. Un certain nombre de dossiers ne peuvent donc pas être traités. D'autres membres du personnel sont également arrêtés, nous plaçant dans une situation difficile sur le plan administratif.
- Il faudra convoquer en urgence un conseil d'UFR restreint réduit au collège A à la rentrée car il y a eu un problème de procédure dans la campagne d'avancement de grade des PR. Les rapports doivent être transmis au service du personnel enseignant au plus tard le 4 septembre.

I. Vote des livrets pédagogiques

Il est procédé au vote des livrets pédagogiques suivants :

- Licence d'histoire à distance
- Master Anthropologie
- Master géographie, aménagement, environnement, développement

Les livrets pédagogiques sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.

II. Etat de recrutement des ATER

Marianne COJANNOT vient de recevoir le document récapitulatif des ATER. Chaque département doit vérifier que ses postes sont pourvus.

Du point de vue des ATER supports établissement, il n'y a pas de problème. Il faut en revanche vérifier les supports dus à des vacances récentes liées à l'élection à l'élection ou à la promotion d'un collègue.

L'ensemble des directions de département approuve le document récapitulatif.

III. Avenants aux contrats doctoraux

Les noms des doctorants doivent être remontés dans les 24 heures.

Il n'y a pas de candidat en histoire de l'art et en AES.

IV. Point Parcoursup et e-candidat

a) e-candidat :

Mascia REATO présente un tableau récapitulant les chiffres comparatifs 2017 et 2018. Nous avons eu beaucoup plus de dossiers cette année. Nous n'avons pas eu de remontée pour les licences qui sont gérées par le service des inscriptions.

Les inscriptions administratives (IA) ont commencé le 9 juillet.

Tout candidat ayant obtenu un avis favorable reçoit un mail lui demandant de confirmer sa candidature sur e-candidat ce qui lui permet de pouvoir procéder ensuite à son IA.

b) Parcoursup

Nous n'atteignons pas les capacités d'accueil. Pour trois formations de l'UFR, l'histoire, l'histoire de l'art et la géographie, les viviers sont déjà entièrement épuisés. Ces formations basculent désormais en période complémentaire pour ces disciplines. Les dossiers en procédure complémentaire sont traités selon le même principe que la procédure initiale.

La difficulté à remplir les capacités d'accueil vaut pour tout l'établissement.

V. Dispositif « oui-si »

Le tableau des effectifs des candidats concernés par les oui-si reflète deux réalités :

Le taux des candidats sans le bac (DAEU, capacité en droit) et de ceux issus de bac professionnels ou bac technologique diffère fortement selon les formations.

Le deuxième facteur est lié au fait que l'on soit descendu plus ou moins bas dans le classement.

Nous avons finalement plus de 1200 « oui-si » à gérer sur tout l'établissement.

Pour l'UFR SSA, l'évaluation des « oui, si » est estimée pour l'heure autour de 150-170. On peut craindre que l'enveloppe allouée (encore inconnue) ne suffise pas aux projets initialement envisagés. L'idée fondamentale du dispositif repose sur du présentiel et l'accompagnement des étudiants. Les dispositifs ne pourront probablement être placés que le samedi matin au vu des emplois du temps des L1.

Hypothèse de travail : au niveau de l'UFR, on partirait sur une répartition de 8 groupes

Une fois l'enveloppe connue, on prélèverait de celle-ci des heures pour les dispositifs suivants :

- soutien en mathématiques pour l'AES, ainsi que la sociologie et sciences sociales (si les formations le souhaitent et si des enseignants sont volontaires).

- Accompagnement à la prise de notes en amphi

- Expression écrite

- Expression orale

La discussion entre collègues aboutit aux deux idées suivantes :

- Les deux derniers dispositifs doivent s'appuyer sur une culture générale SHS
- la remise et consultation des copies doit devenir générale au sein de l'UFR.

Franck COLLARD suggère également de consacrer une matinée pour une visite de musée, exposition ou autre lieu culturel en plus de ces dispositions.

Les dispositifs ne seront pas évalués. On contrôle la présence de l'étudiant qui signe un contrat pédagogique. Il y aura une vérification de l'assiduité mais il n'y aura pas de notation.

Les cours de soutien seront assurés à l'UFR par des enseignants volontaires. Les cours doivent idéalement commencer la semaine du 10 septembre. L'UFR va solliciter quatre à cinq enseignants par département.

Les accompagnements au niveau de l'établissement portent sur le français (atelier de langue française), l'accompagnement à la BU, la présentation des salles et ressources informatiques, les méthodes de recherche documentaire...

VI. Mise en place des directeurs d'études

Les directeurs d'études ont vocation à remplacer les enseignants référents avec un nouvel volume horaire de 12h00 pour tous les enseignants.

Les étudiants de L1 auront désormais un entretien semestriel obligatoire. C'est dans le cadre de cet entretien que va être élaboré le contrat pédagogique.

Ce dispositif est effectif tout au long de l'année.

Nous avons reçu pour le moment le retour des noms des directeurs d'études pour les départements d'histoire de l'art et de sociologie.

Les heures de directeurs d'études peuvent entrer dans le service et peuvent être assurées ponctuellement par un ATER mais ces fonctions doivent être normalement prises en charge par des titulaires.

Marianne COJANNOT demande aux départements de lui communiquer les noms des enseignants acceptant d'assumer cette charge.

Il faudra appliquer le principe des directeurs d'étude aux L2 et L3 l'année prochaine.

VII. Auto-évaluation des formations

Les enseignants rédacteurs ont reçu un message de Christophe BRECHET fixant la remise de la version 1 des dossiers d'auto évaluation le 5 septembre.

Certains documents toutefois ne sont pas encore mis en ligne sur la GED.

VIII. Questions diverses

- Le C2I change et évolue et donne lieu à un nouveau certificat dénommé PIX.
- Marianne COJANNOT évoque les difficultés rencontrées avec le CRL qui doit gérer les groupes de licence d'anglais pour tout l'UFR. Il y a un problème d'encadrement car les deux PRAG d'anglais affectés dans l'UFR mais non rattachés à SSA sont actuellement en décharge de service importante, car ils sont préparent une thèse. Il manque de ce fait une personne pour assurer la coordination des heures de langue niveau licence en AES.
- Laure MACHU signale le problème d'un ATER de droit qui effectue intégralement son service à l'UFR DSP alors qu'il est affecté à SSA.

Fin du conseil à 15h00